

AVIS AU PUBLIC

Commune de LA MURETTE

Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours de modification

Par arrêté n° 24-10-01 en date du 11 octobre 2024 le maire de LA MURETTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera pendant 18 jours, du lundi 4 novembre 2024 au jeudi 21 novembre 2024.

Cette modification a pour objet :

- De faciliter la mise en œuvre de plusieurs projets urbains et notamment de modifier le règlement des Opérations d'Aménagement Programmé qui posait problème à leur élaboration,
- D'adapter le plan de zonage du PLU de LA MURETTE au regard d'erreurs réalisées durant la procédure d'élaboration du PLU,
- De clarifier certaines dispositions du règlement écrit du PLU de LA MURETTE,
- De faire évoluer certaines dispositions du règlement écrit du PLU de LA MURETTE sans que cela ne porte atteinte à l'économie général du PLU approuvé le 3 mars 2016 (tels que la préservation des murets patrimoniaux).

A cet effet, M. Michel PUECH, consultant environnement retraité a été désigné par le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Monsieur Gilles DUPONT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées et des conclusions de l'enquête publique, sera soumis au Conseil Municipal en vue de son approbation.

Par décision n° 2024-ARA-AC-3544 du 17 septembre 2024, de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme n'est pas soumise à une évaluation environnementale.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- A la mairie de LA MURETTE sur papier et sur un poste informatique gratuit, aux jours et heures habituels d'ouverture
- Sur le site internet de la mairie www.mairie-lamurette.fr

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture , où les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur :

Mairie de LA MURETTE
Al'attention de M PUECH commissaire enquêteur
Service urbanisme
200 rue du Bourg
38140 LA MURETTE

Durant la durée de l'enquête publique les observations du public pourront également être transmises par courriel à l'adresse modif1plu@mairie-lamurette.fr . Les observations et propositions transmises par voie électronique sont rendues publiques sur le site internet de la commune.

M le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

Lundi 4 novembre 2024 de 9H à 12H

Samedi 16 novembre 2024 de 9H à 12H

Jeudi 21 novembre 2024 de 14H à 17H.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie et sur le site internet de la commune pendant un an à l'issue de l'enquête. à l'issue de l'enquête.

Madame Le maire de LA MURETTE.